

NOTE DE POLITIQUE GÉNÉRALE CPAS DE MONS 2026



Mot de la Présidente

L'année 2026 s'ouvre dans un climat inédit pour les CPAS du pays. Les réformes fédérales en matière de chômage et la diminution de certains subsides régionaux vont provoquer, partout en Wallonie, une pression considérable sur les services sociaux. À Mons, nous anticipons une augmentation importante du nombre de personnes privées d'allocations et qui, faute de solutions, se tourneront vers notre institution. Je veux le dire clairement : cette réforme, mise en œuvre sans concertation suffisante et sans financement adéquat, va créer un choc social majeur.

Face à ce contexte, le CPAS de Mons ne restera pas spectateur. Nous renforcerons nos dispositifs, nous continuerons à défendre haut et fort les valeurs qui fondent notre institution : la solidarité, le droit à la dignité, le refus de l'exclusion.

Le budget 2026 reflète cette ambition. Il intègre entre autres l'augmentation des charges de personnel permettant de répondre à l'explosion des demandes d'accompagnement, la montée en puissance du Projet Individualisé d'Intégration Sociale (PIIS) et la croissance du nombre d'Articles 60/61.

En 2026, le CPAS de Mons poursuivra une stratégie déterminée autour de trois axes : **protéger, accompagner, réinsérer.**

Je veux également saluer l'engagement des équipes du CPAS. Dans un contexte où les missions augmentent plus vite que les moyens, leur professionnalisme et leur humanité restent la plus grande force de notre institution. Je remercie aussi les partenaires, associatifs, institutionnels, communaux, grâce auxquels nous pouvons mener des actions plus cohérentes et plus justes.

2026 sera une année exigeante, mais aussi une année de responsabilité politique.

Nous resterons au rendez-vous.

Avec courage. Avec rigueur. Avec la conviction que personne ne doit être abandonné.

Natacha Vandenberghe

Contexte 2026

Le CPAS de Mons, comme tous les autres CPAS du territoire, s'apprête à supporter des chocs majeurs sur l'institution et son budget.

La réforme fédérale du chômage : un chaos social annoncé

Dès janvier 2026, près de 3.000 Montois.es pourraient perdre leurs allocations.

Les estimations annoncent entre 1.000 et 2.000 exclus du chômage susceptibles d'arriver directement au CPAS.

Des financements compensatoires sont prévus dans la réforme. Néanmoins, nous n'avons pas à l'heure d'écrire ces lignes de certitude quant au délai de réception de ces compensations. Ces financements seront temporaires et nous plongerons dans un déficit important dès 2027 s'ils ne sont pas revus. Selon les scénarios les plus probables que nous avons envisagés, soit 2/3 des personnes exclues du chômage qui viendront frapper à la porte du CPAS, le bilan net de la réforme Arizona pourrait être financièrement gérable en 2026 mais creuserait un gouffre financier à moyen terme :

- Mali de 1,83 millions € en 2027
- Mali de 2,60 millions € en 2028
- Mali de 3,64 millions € en 2029

Concomitamment, les pouvoirs supérieurs ont adopté une série de mesures dont les effets ne sont pas encore pleinement mesurables, mais qui annoncent déjà une baisse du pouvoir d'achat pour beaucoup de familles. Autant d'éléments qui rendent la vie plus chère pour celles et ceux qui étaient déjà à la limite.

Dans ce contexte, l'accès au logement deviendra encore plus difficile. L'arrêté royal qui prévoit de modifier le calcul des ressources des personnes qui cohabitent poussera davantage de personnes à renoncer à vivre en couple, en famille ou en colocation pour éviter une perte de revenus. Cette évolution créera plus de ménages isolés, donc plus de demandes de logements, donc plus de pression sur un marché déjà saturé.

Enfin, les coupes budgétaires imposées aux universités et hautes écoles les obligeront à réduire leurs aides sociales. Les étudiants les plus fragiles se tourneront alors vers le CPAS, augmentant encore le volume d'accompagnement à assurer à partir de 2026.

Et ce ne sont que quelques exemples.

Nous attendons enfin des précisions quant aux réformes des CISP et IDESS. Ces outils sont certainement perfectibles mais nous estimons cependant qu'une des forces de ces dispositifs réside dans la finesse du maillage des CISP et IDESS et la capacité pour chacun, dans ses réalités de vie, les difficultés familiales, financières, l'absence de permis de conduire, la garde des enfants, de pouvoir bénéficier de formations et d'infrastructures de remise au travail proche de chez lui, lui permettant une transition douce et holistique vers la réinsertion sociale et professionnelle. Les CISP constituent un service de première ligne de réinsertion, parfois via la maîtrise du français, l'alphabétisation ou le permis de conduire dans un premier temps. Considérer la remise à l'emploi comme seul critère nie les filières qui renvoient ensuite vers des validations de compétence et des formations plus avancées.

Enfin, quoi que chacun puisse penser du fond, le calendrier et le rythme de ces réformes, frappant les filières de formation, préformation, réinsertion au moment même où le nombre de bénéficiaires du RIS va drastiquement augmenter constituent objectivement des attaques directes vers l'action sociale et les personnes les plus fragiles de notre société.

Toutes ces réformes auront pour conséquence de déplacer la pauvreté vers les charges locales des grandes villes wallonnes, qui continueront, elles, à prendre leurs responsabilités. En tant que chef-lieu, Mons assume un rôle de centralité structurel : nos abris de jour et de nuit, nos maraudes sociales, l'accueil d'urgence, la Cité de l'Enfance, le VIF ou encore nos épiceries sociales, accueillent un public provenant de l'ensemble du Borinage, des communes rurales voisines, et parfois même de plus loin. Ces services jouent un rôle régional, sans financement régional à la hauteur. Dès lors, la translation des coûts vers les communes fera nécessairement peser cette charge supplémentaire sur le citoyen, par l'augmentation de la dépense locale ou la diminution de marges d'action dans d'autres politiques publiques.

Le budget 2026 du CPAS est construit dans un contexte exceptionnellement contraint. Malgré une maîtrise rigoureuse des dépenses et l'absorption de plus d'1,1 million d'euros d'éléments exogènes, perte de subsides, coûts structurels supplémentaires, le Centre doit faire face à une augmentation très importante des charges liées à la réforme du chômage et à la disparition de plusieurs soutiens régionaux et fédéraux.

L'augmentation de la dotation communale est le reflet d'une réalité préoccupante : le recul, voire la suppression, de plusieurs subsides structurels essentiels. Sont notamment touchés le Fonds d'épanouissement socio-culturel, les subventions Collignon, le renfort destiné à l'accueil en abri de nuit, les financements du Relais social ainsi que les aides liées à l'énergie.

Dans ce cadre, le budget 2026 reste néanmoins conforme aux exigences du Plan de Gestion et maintient un équilibre grâce à un effort de rationalisation, à une bonne gestion interne et à une utilisation cohérente des fonds de réserve constitués au fil des années.

Orientations stratégiques pour 2026

Le CPAS de Mons poursuit quatre priorités majeures :

1. Gérer l'impact de la réforme du chômage

L'arrivée massive de nouveaux bénéficiaires dès 2026 impose au CPAS d'investir rapidement dans un accompagnement immédiat, structuré et de proximité. Pour faire face à ce choc social, plusieurs mesures sont mises en œuvre :

- Renforcement du PIIS pour chaque nouveau bénéficiaire exclu du chômage et orienté vers un projet individualisé ;
- Accompagnement renforcé des nouveaux demandeurs d'aide, afin de garantir une prise en charge rapide, humaine et cohérente avec nos obligations légales.

La réforme nous oblige à repenser notre organisation interne. C'est dans ce cadre que des embauches phasées ont été budgétées, dès la fin 2025 et jusqu'en juillet 2026, afin d'absorber progressivement l'afflux de dossiers. Le bien-être et la formation du personnel, notamment celui de la première ligne et des services de soutien, demeurent nos priorités absolues dans un contexte de pression accrue.

Nous estimons toutefois que ce choc ne pourra être surmonté uniquement par les pouvoirs publics. La coopération renforcée entre le CPAS, le tissu associatif et les partenaires institutionnels sera indispensable. La solidarité entre acteurs, qu'ils œuvrent dans la formation, l'économie sociale, l'hébergement, la santé mentale ou l'aide alimentaire, constituera un levier essentiel pour garantir un accompagnement cohérent et soutenable.

Les nouvelles embauches prévues dans le cadre du Plan Arizona seront mobilisées non seulement pour la gestion directe du RIS, mais aussi pour l'ensemble des dimensions du travail social.

2. Réinvestissement dans le pôle d'insertion socio-professionnelle

L'absorption du choc du Plan Arizona ne pourra se faire durablement qu'en renforçant les politiques de réinsertion sociale et professionnelle. Le "départ par le haut" des bénéficiaires, via la formation, l'acquisition de compétences, l'insertion et l'emploi.

Dans ce contexte, il est essentiel que l'ensemble des niveaux de pouvoir convergent vers des solutions structurelles permettant de sortir durablement les bénéficiaires de la précarité, notamment à travers :

- Une réforme profonde du Forem ;
- Une réforme de la formation qui tienne compte des réalités de tous les publics ;
- Un soutien renforcé à l'économie sociale.

Mesures opérationnelles prévues dès 2026

Pour répondre à ces enjeux, le CPAS mettra en œuvre une série d'actions structurantes :

- Renforcement des équipes "capteurs emploi", avec de nouveaux engagements dans le cadre du Plan Arizona ;
- Augmentation du nombre de postes Article 60 et 61, avec des objectifs ambitieux :
 - On passe de 260 en 2025 à 380 postes Article 60 en 2026
 - On passe de 70 en 2025 à 140 postes Article 61 en 2026

Ce développement sera accompagné d'un réinvestissement spécifique dans l'Article 61 : campagnes de communication ciblées, sensibilisation des bénéficiaires et mobilisation active du monde de l'entreprise, en particulier dans les secteurs de l'horeca, le commerce de proximité et de la construction.

Déploiement des dispositifs existants et économie sociale

Le CPAS poursuivra le développement de ses outils de réinsertion, en particulier :

- L'ouverture du troisième magasin social à Cuesmes, venant renforcer un dispositif générant à la fois accompagnement social, retour en formation/emploi et recettes de prestations ;
- L'extension des services de jardinage IDESS, passant de deux à quatre tournées, avec acquisition d'un véhicule supplémentaire et de matériel dédié ;
- Le renforcement du Taxi social, avec l'achat de deux nouveaux véhicules afin de soutenir la mobilité des publics précarisés ;
- La poursuite et la modernisation des épiceries sociales, permise notamment par l'agrément obtenu pour l'implantation de Mons, permettant la pérennisation d'un emploi et l'ajustement des prix pour renforcer l'accessibilité.

Vers un pôle intégré d'insertion et d'économie sociale

En 2026, la réflexion stratégique majeure sera poursuivie pour structurer un véritable pôle intégré de réinsertion, opérationnel dès 2027, autour des CISP et des IDESS avec la finalisation des travaux rue du Travail (assainissement du site, rénovation énergétique et extension du bâtiment administratif), le regroupement des équipes d'insertion socio-professionnelle sur le site et le développement de collaborations plus efficaces avec le Forem et l'ALE.

Ces réflexions devront évidemment tenir compte des réformes annoncées concernant les CISP et les IDESS, dont les contours restent à préciser à ce stade.

3. Renforcer l'accès au logement et lutter contre le sans-abrisme

L'accès au logement et la lutte contre le sans-abrisme constituent des priorités majeures du CPAS. Mons accueille quotidiennement un public issu d'un territoire bien plus large que ses seules frontières communales. Cette centralité renforce la responsabilité du CPAS dans la mise en place de dispositifs complets, accessibles et coordonnés.

Poursuite des actions de terrain et renforcement des dispositifs d'accompagnement

En collaboration étroite avec le Relais social, le CPAS intensifie l'ensemble de ses actions en faveur des personnes sans-abri :

- Hébergement en abri de nuit, avec un projet majeur : la création d'un nouvel abri de jour et abri de nuit moderne et adapté, destiné à remplacer les implantations vétustes actuelles. L'année 2026 verra : la finalisation des études, la préparation et le lancement des marchés publics. Nous serons également attentifs aux travaux nécessaires à l'escale ;
- Accueil en abri de jour, avec un accompagnement social et médical continu ;
- Ateliers de recherche logement, destinés à faciliter la transition vers un logement durable ;
- Maraudes sociales renforcées, avec présence accrue des équipes sur le terrain ;
- Maraudes conjointes menées avec la zone de police et les Gardiens de la Paix du service prévention, permettant une intervention coordonnée et sécurisée.

Poursuite et développement des projets Housing First et Aristote

En étroite collaboration avec le RSUMB, le CPAS poursuit deux dispositifs essentiels de stabilisation et de réinsertion que sont le projet Aristote et Housing First.

Une réflexion est également en cours concernant l'accueil et l'accompagnement des personnes sortant d'un séjour en unité de traitement des assuétudes ou souffrant de troubles psychiatriques, afin d'éviter les ruptures de parcours et les retours à la rue.

La lutte contre le sans-abrisme implique une coordination constante entre les services du CPAS, les forces de police, les services de santé mentale, les acteurs associatifs et le Relais social, afin d'assurer une réponse cohérente, rapide et adaptée.

Pression croissante sur le logement

Le marché locatif montois demeure extrêmement tendu. Plusieurs facteurs l'aggravent : l'inflation renchérit les travaux de rénovation, certaines aides à la rénovation sont en pause ou difficilement accessibles, l'offre ne suit plus la demande, la pression du marché « étudiant » et de la colocation réduit la disponibilité pour les familles, les demandes d'hébergement d'urgence et de logements publics augmentent, et les loyers progressent plus vite que les revenus.

Dans ce contexte, plusieurs investissements décidés lors des exercices précédents se concrétiseront en 2026 :

- **Rénovation énergétique de 84 logements** : début des travaux en 2026 sur des habitations occupées (rue des Brigades d'Irlande, des Américains, de la Mutualité, de l'Épargne, du Joncquois, du Progrès et chaussée du Roeulx). Un investissement de 2,68 millions €, financé par l'UREBA et le PIVW, pour une fin prévue en février 2027.
- **Finalisation des 24 logements du quartier de l'Héribus** : travaux achevés en décembre 2025, habitables au printemps 2026. Ces logements pourront être gérés par le CPAS en logement social de longue durée, de transit ou d'urgence, confiés à l'AIS, mis à disposition du VIF pour des personnes sortant d'une situation de violence intrafamiliale ou encore pour nos jeunes sortants de la Cité de l'Enfance.

Par ailleurs, nous accordons une attention particulière dans la lutte contre l'insalubrité et l'aide au relogement, notamment par la collaboration à la plateforme Qualité du Logement.

4. Renforcer les structures d'accueil : Cité de l'Enfance et Centre pour victimes de violences intrafamiliales

La Cité de l'Enfance et le Centre VIF constituent deux piliers essentiels de la protection des publics les plus vulnérables. En 2026, le CPAS poursuit leur modernisation et renforce son soutien tant aux équipes qu'aux bénéficiaires.

Cité de l'Enfance : Investissement dans les infrastructures

Le CPAS réaffirme son engagement envers les enfants accueillis et envers les professionnels qui assurent leur prise en charge.

Une enveloppe d'investissement est programmée au budget extraordinaire, définie en concertation avec les équipes et couvrira notamment le renouvellement du mobilier et du matériel pédagogique, l'amélioration des cuisines et des espaces de vie, l'achat de jeux, vélos

et équipements extérieurs ainsi que le remplacement de véhicules et plusieurs travaux de maintenance dans l'ensemble des pavillons.

Ces interventions visent à offrir un cadre de vie plus agréable aux enfants et un environnement de travail de qualité aux équipes.

Centre VIF : modernisation et augmentation de la capacité d'accueil

Le centre pour femmes victimes de violences intrafamiliales (VIF) fait également l'objet d'un renforcement significatif. Les travaux de structure, toiture, façades, circulations intérieures, ont débuté en mai 2025. La restructuration complète de l'édifice, comprenant l'ajout d'un étage supplémentaire, permettra :

- D'augmenter la capacité d'accueil de 16 à 24 places ;
- D'améliorer la sécurité, la confidentialité et le confort des espaces ;
- De proposer une architecture plus adaptée aux parcours de reconstruction des victimes et de leurs enfants.

Ce projet représente un investissement de 1,165 million €, financé en grande partie par les fonds européens du PNRR (Plan national de relance et de résilience).

Ce dernier service accueille des femmes issues de toute la Wallonie et répond à un besoin essentiel reconnu de tous.

Conclusion

2026 sera une année décisive pour le CPAS de Mons.

Une année charnière.

Une année où les défis se cumulent, où les réformes fédérales et régionales bouleversent nos équilibres, mais où notre responsabilité politique est de tenir bon, de garder le cap, et d'agir avec lucidité, avec détermination et avec ambition.

Plus que jamais, nous devons montrer ce que signifie être une institution publique au service de la dignité humaine.

Dans ce contexte inédit, nous réaffirmons une ligne claire :

- Maintenir un accompagnement social humain, exigeant et de proximité ;
- Protéger les publics les plus fragiles et ceux que les réformes mettront en danger ;
- Renforcer la stratégie de réinsertion sociale et professionnelle, seule voie durable pour sortir de la précarité ;
- Développer une vision audacieuse du logement, indispensable dans une grande ville confrontée à une forte pression locative ;
- Lutter contre le sans-abrisme avec des dispositifs modernes, coordonnés, humains.

Mais au-delà des dispositifs, nous devons rappeler une vérité essentielle : le CPAS n'est pas un guichet administratif. C'est une institution de solidarité.

Et la solidarité ne se résume pas à réagir : elle s'anticipe, se construit, se défend.

En 2026, nous serons confrontés à des choix difficiles, à des contraintes budgétaires fortes, à l'arrivée de centaines de personnes privées d'allocations, à la pression croissante sur le logement, et à l'augmentation des demandes d'aides sociales. Nous l'assumons pleinement.

Parce que notre mission est d'être là où l'État recule. Parce que notre responsabilité est de soutenir ceux que les crises fragilisent. Parce que notre conviction est que personne ne doit être laissé au bord du chemin.

Nous serons présents, aux côtés des travailleurs sociaux, des partenaires associatifs, des services communaux, du Relais social, des acteurs de terrain, de celles et ceux qui, chaque jour, tiennent ensemble le tissu social de notre ville.

Nous sommes le CPAS de Mons.

Une institution engagée, moderne, combative. Une institution qui refuse l'indifférence. Une institution qui place la dignité humaine au cœur de chaque décision.

Et nous avons une certitude : tant qu'il restera à Mons une femme, un homme, un jeune, un senior, une famille ayant besoin d'être accompagnés, nous serons à leurs côtés.

Avec courage !

Avec rigueur !

Avec justice sociale !

Avec la conviction profonde qu'un CPAS fort, c'est une ville plus humaine !